

----- Message original -----

Sujet:RE: Municipales 2014 - Mémoire ADVOCNAR

Date :Fri, 7 Mar 2014 10:55:17 +0000

De :BARBIER Fabienne <Barbier@saintprix.fr>

Pour :ADVOCNAR <contact@advocnar.fr>

Monsieur le Président,

je vous confirme soutenir sans réserve les propositions du mémoire ci-joint, j'y ajouterai cependant pour ma part les points suivants :

- Vol de nuit : même si je comprends votre position de compromis et de pragmatisme pour autant je continue de penser que l'arrêt des vol de nuit est légitime dès lors qu'il impose le survol de zone habitée.
- Nécessité d'un débat national sur les aéroports du futur : Nos voisins européens réfléchissent et investissent dans les aéroports du 21^{ème} siècle capable de réellement protéger les populations et de concilier développement économique et protection des riverains, tandis que notre pays refuse ce débat et condamne ses aéroports (Charles de Gaulle, Orly, le Bourget...) à accepter sans cesse plus de vols conduisant à des aberrations environnementales.
- Taxation du kérosène : Je réclame la taxation du kérosène (seul carburant non taxé) dont le produit doit servir à alléger la facture sur les énergies (carburants) consommées quotidiennement par nos citoyens.

Bien cordialement.

Jean-Pierre ENJALBERT

Maire de Saint-Prix

Conseiller Général du Val d'Oise